

# **BAC 2019 : communiqué de la FCPE 68**

Depuis des mois, la F.C.P.E. 68 alerte l'Éducation Nationale sur les dérives en cours dans cette institution. Mais le silence coupable du ministère aboutit à cette situation de crise que nous vivons aujourd'hui !

Alors même que le ministre de l'Éducation Nationale tente de cacher sous le tapis l'ampleur de la fraude due aux fuites lors de cette session du baccalauréat, il organise le trucage des résultats par la mise en place de procédures illégales !

De manipulations en mensonges, le ministre de l'Éducation Nationale prétend faire remplacer les notes manquantes par les notes du "contrôle continu"... alors même que le contrôle continu n'existe pas. Il prétend également mettre en œuvre les notes du livret scolaire. Mais quid alors des candidats libres et des candidats passés par le CNED, pour lesquels le livret scolaire n'existe pas ?

Le ministre à la solution : dans un document transmis aux chefs des centres d'examen, le point 3 indique juste "d'attribuer une note en cohérence avec les autres résultats" ! Pourtant, aucune disposition législative n'autorise le ministre à inclure à sa guise les notes des livrets et des bulletins scolaires des élèves dans les notes finales du bac ! Dans cette perspective, quid également de l'anonymat, pierre angulaire des examens et concours scolaires en France, et garant de l'égalité des chances ?

La F.C.P.E.68 s'oppose catégoriquement à ces options qui ne font qu'accroître les inégalités entre les lycéens!

Depuis des mois, la F.C.P.E. 68 s'est mobilisée aux côtés des enseignants et des lycéens contre les réformes des lycées et des baccalauréats, que même le Conseil Supérieur de

l'Éducation rejette ! Nous affirmons également qu'à aucun moment, et contrairement à ce qu'il prétend, le ministre n'a proposé de concertation et de travailler avec les acteurs concernés que sont les parents, les enseignants et les élèves !

La F.C.P.E. 68 somme le ministre de l'Éducation Nationale à nouer immédiatement le dialogue et d'entendre, enfin, le mécontentement des parents, des enseignants et des lycéens concernant ces réformes.

Une fois de plus, la F.C.P.E. 68 regrette que l'élève ne soit pas la priorité et elle dénonce cette politique purement comptable d'économies, menée au détriment des enfants et qui ne fera qu'accroître les disparités sur tout le territoire.

La F.C.P.E. 68 encourage tous les parents à déposer des recours si la décision de prendre en compte les indications du livret ou du bulletin scolaire était préjudiciable à leurs enfants.

La F.C.P.E. a mis en place un numéro de téléphone dédié les modalités de contrôle des notes obtenues au baccalauréat : [01 43 57 16 16](tel:0143571616)